

Assistant de Vie aux Familles - ADVF

Titre
Professionnel

Conformément à l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

L'ADVF intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.

Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, le bien-vivre dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien de leur cadre de vie.

L'ADVF assure ses fonctions de façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents. Il (elle) veille à prendre en compte la personne dans sa globalité, à établir des relations interpersonnelles. Selon la situation de la personne, il (elle) peut intervenir en complémentarité avec des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et d'autres aides à domicile.

Date & durée

840h de formation

595h de cours et 245h
de stage

Formation
de Janvier à Juin

Contenu de formation

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation :

CCP1. Entretien du logement
et le linge d'un particulier

CCP2. Accompagner la personne
dans les actes essentiels du quotidien

CCP3. Relayer les parents
dans la prise en charge des enfants
à leur domicile

Conditions

Retrait du dossier d'inscription sur le site internet ou au centre de formation
Être âgé de 18 ans au 31 déc. de l'année de l'examen
Être capable de lire, écrire

Modalités

Formation en alternance
30h / semaine

Possibilités de financement par l'OPCO,
l'Employeur...
(plus d'info, nous consulter)

Points forts

100% de réussite au titre professionnel
+ de 200 partenaires employeurs
Centre de formation certifié Qualiopi
Cadre privilégié et à taille humaine
Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Parking privé et salle de repas équipée

Perspectives

Emploi en structure
scolaire, collective ou domicile

Poursuite d'études :
Certificat complémentaire de spécialité
« accompagner la personne en situation
de handicap vivant à domicile »,
ou évolution vers les fonctions
d'accompagnant(e) éducatif et social,
aide-soignant(e) ou vers les métiers de
la petite enfance.

524 avenue du Pont des Fontaines
84200 Carpentras - France
0490639871
contact@formation-leschenes.fr

Pour plus d'information sur les modalités pédagogiques et les certifications :

www.leschenes.org

